

1 - Réponds aux questions 1 et dans ton cahier en utilisant , le tableau ci-dessous et l'entretien avec l'historien Benjamin Stora, (la vidéo est sur le site , tu peux la regarder jusqu'à 5'30 environ)



| ALGERIE en 1954 | Autochtones (Algériens) | Colons européens (surtout Français) « Pieds noirs » |
|--|------------------------------|--|
| Population | 8 450 000 | 984 000 |
| Taux de mortalité infantile | 18 % | 4 % |
| Taux de scolarisation | 20 % | 98 % |
| Taille moyenne des exploitations agricoles | 14 ha | 110 ha |

Questions :

1. Quelles sont les inégalités sociales entre musulmans et Français d'Algérie (« les Pieds-Noirs ») ?

2. Pourquoi y t-il une révolte indépendantiste? Quand et comment débute la Guerre d'Algérie ?

2 - Complète le tableau à partir des deux textes

| | TEXTE 1 | TEXTE 2 |
|---|---------|---------|
| Qui est l'auteur ou les auteurs. ? | | |
| Quelle est la date ? | | |
| Quelle est l'idée générale défendue dans le texte ? | | |
| Comment cette position est -elle justifiée, défendue. ? | | |
| Pourquoi peut-on dire que la situation est donc bloquée ? | | |

Texte 1 : proclamation du FLN

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, le Front de libération nationale algérien (FLN) organise une quarantaine d'attentats et diffuse une déclaration portant sur l'insurrection face à l'occupation française.

Buts : L'indépendance nationale par :
La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social , le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race ni de confession.

Objectifs intérieurs : [...]

Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial .

Objectifs extérieurs :

Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman.

Dans le cadre de la Charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes les nations qui appuieraient notre action libératrice.

Moyens de lutte :

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieures et extérieures, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Front de Libération Nationale, 1^o novembre 1954

Texte 2 : la réponse du gouvernement français

« L'Algérie, c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. »

Déclaration du ministre de l'Intérieur, François Mitterrand devant l'Assemblée nationale, le 7 novembre 1954.

« Les départements algériens font partie de la République, ils sont français depuis longtemps (depuis 1830). Jamais la France, jamais aucun parlement, jamais aucun gouvernement ne cèdera sur ce principe fondamental. Entre l'Algérie et la métropole, il n'y a pas de sécession (= séparation) convenable. Cela doit être clair pour tout le monde. »

Déclaration du Président du Conseil, Pierre Mendès France, à l'Assemblée nationale, le 12 novembre 1954.